

## *Communiqué de presse*

Contacts presse :

U.S.  
Peter Dalpe  
973-455-4908  
peter.dalpe@honeywell.com

Europe  
Sabine Chmielewski  
+49 (0) 5137-999-9411  
sabine.chmielewski@.honeywell.com

### **LE RÉFRIGÉRANT À FAIBLE POTENTIEL D'EFFET DE SERRE D'HONEYWELL EST VALIDÉ PAR LE PROJET DE RECHERCHE COOPÉRATIVE DE SAE INTERNATIONAL**

*Le programme de recherche coopérative de SAE International (CRP SAE) estime que le nouveau réfrigérant offre des « performances écologiques exceptionnelles ».*

MORRIS TOWNSHIP, N.J., 8 Décembre 2008 - Honeywell (NYSE : HON) a annoncé aujourd'hui que le CRP SAE a approuvé le réfrigérant à faible potentiel d'effet de serre développé par Honeywell pour les climatiseurs mobiles afin de satisfaire aux nouvelles réglementations européennes, qui sont plus rigoureuses.

L'équipe du CRRP SAE a affirmé que le réfrigérant HFO1234yf « offre de meilleures performances écologiques » et que « comparé aux autres alternatives, ce réfrigérant présente toutes les qualités en matière de respect de l'environnement et de fiabilité pour pouvoir être utilisé dans les climatiseurs mobiles en toute sécurité. »

CRP SAE a été lancé en 2007, suite à la directive de l'Union européenne sur les climatiseurs mobiles, qui stipule qu'à partir de 2011, les nouveaux véhicules produits devront utiliser un réfrigérant dont l'indice de réchauffement global ne dépasse pas 150. Le réfrigérant actuellement utilisé dans les climatiseurs mobiles est le HFC-134a. L'indice de réchauffement global de ce dernier est de 1 430, tandis que celui du HFO-1234yf est seulement de 4.

Les tests poussés conduits par le programme de recherche de SAE ont montré que le HFO-1234yf est un « réfrigérant extrêmement économe en énergie, ce qui signifie que les automobiles utilisant le HFO-1234yf consomment moins de carburant et rejettent moins de gaz à effet de serre que celles utilisant d'autres réfrigérants ». Les résultats des recherches menées dans le cadre du programme montrent que l'indice de réchauffement global du CO2 (autre type de réfrigérant utilisé), est de 1, mais que « étant moins efficace que le 1234yf, les émissions indirectes sont plus importantes ».

Rene Mueller, directeur général de Honeywell Fluorine Products Europe, Moyen-Orient et Afrique, a déclaré que les conclusions des recherches menées dans le cadre du CRP SAE confirment

-- SUITE --

les résultats obtenus par certains constructeurs automobiles et groupes indépendants, dont les tests ont montré que le HFO-1234yf constitue l'alternative la plus sûre au CO<sub>2</sub>, et qu'il satisfait pleinement aux exigences de la directive sur les climatiseurs mobiles. Selon Rene Mueller, « L'utilisation du HFO-1234yf permet non seulement de réduire l'impact environnemental direct des réfrigérants utilisés pour la climatisation des automobiles, mais également de réduire les émissions de carburant indirectes liées à l'utilisation de l'air conditionné ». « En effet, contrairement au CO<sub>2</sub>, le 1234yf est efficace même dans les régions les plus chaudes, et peut réellement être utilisé dans le monde entier ».

Le programme de recherche de SAE a été conduit par des experts internationaux spécialisés dans les réfrigérants et les technologies automobiles et issus des plus grands groupes de construction automobile, ainsi que par des fournisseurs de niveau 1 et 2 et des infrastructures de test indépendantes. Les principaux fabricants automobiles en Europe, en Asie, et aux États-Unis font partie du CRP. Ces équipementiers fournissent environ 70 % des nouveaux véhicules vendus au sein de l'Union européenne et dans le monde entier. SAE International est une association mondiale qui compte 115 000 ingénieurs et experts techniques associés dans l'industrie l'automobile, l'aérospatiale et le commerce de véhicules.

Les performances et la sécurité des systèmes de climatisation, la compatibilité des matériaux et les risques relatifs au HFO1234yf ont été évalués sous la direction des membres du CRP SAE.

Selon Rene Mueller, « Le HFO-1234yf est un substituant quasi immédiat des réfrigérants actuels, ce qui signifie qu'il peut être utilisé dans le parc automobile existant sans qu'il soit nécessaire de repenser entièrement les climatiseurs existants. » « Cela permet de réduire le coût global de l'automobile pour le consommateur, et garantit son adoption rapide par les constructeurs automobiles au niveau mondial. »

Pour plus d'informations sur le HFO-1234yf, visitez le site [www.1234facts.com](http://www.1234facts.com).

Honeywell Specialty Materials, dont le siège social se situe à Morristown, dans le New Jersey, est un leader mondial de 4,9 milliards de dollars, qui fournit à sa clientèle des matériaux de haute performance, incluant des fluocarbures, des films et des additifs spéciaux, des fibres et des composites de haute performance, des intermédiaires, des produits chimiques spéciaux, des matériaux électroniques, ainsi que des technologies et des matériaux destinés au raffinage du pétrole.

Honeywell International est un groupe industriel diversifié de 38 milliards de dollars, leader dans les activités de haute technologie et de fabrication. Le groupe offre à ses clients dans le monde entier des produits et services pour l'aéronautique, des systèmes de contrôle pour le bâtiment, l'industrie et les logements particuliers, des produits pour l'automobile, des turbocompresseurs, des produits chimiques évolués, des fibres ainsi que des matériaux électroniques et des outils évolués. Le siège du groupe est basé à Morristown dans le New-Jersey (États-Unis). L'action Honeywell se négocie dans les Bourses de New York, Londres, Chicago et du Pacifique. Le groupe fait également partie de l'indice Standard & Poor 500. Pour plus d'informations, visitez le site [www.honeywell.com](http://www.honeywell.com).

Ce communiqué contient des énoncés pouvant être considérés comme « prévisionnels » au sens de la Section 21E de la loi américaine intitulée « Securities Exchange Act of 1934 ». Tout énoncé (autre que de nature historique) traitant d'activités, d'événements ou de développements dont nous envisageons, attendons, prévoyons, pensons ou anticipons qu'ils se produiront ou pourront se produire dans l'avenir, est considéré comme un énoncé prévisionnel. De tels énoncés sont établis sur certaines hypothèses ou suppositions formulées par nos dirigeants à la lumière de leur expérience et de leur perception de tendances historiques, de la situation en cours, de développements futurs attendus et d'autres facteurs qu'ils jugent opportuns. Ces énoncés prévisionnels ne constituent en rien la garantie de performances à venir, et les résultats, développements et décisions professionnelles de fait peuvent différer de ceux envisagés par lesdits énoncés prévisionnels. Nos énoncés prévisionnels sont également sujets à certains risques et incertitudes, lesquels peuvent affecter nos performances à court et à long termes. Nous répertorions les principaux risques et incertitudes qui affectent notre performance dans notre formulaire 10-K de même que dans d'autres documents de la Securities and Exchange Commission (Commission des valeurs mobilières des États-Unis).

###